

Le Billet

De la Société Culturelle du Pays Castrais

Président : R. Gailhouste, 21 rue Guilhabert de Castres, 81100 Castres
Trésorier : J.P. Alary, rue Dom Pacifique Tixier, 81710 Saix
Secrétaire : D. Serres, 4 rue de l'Hôtel de Ville, 81100 Castres
Confection du Billet : Didier Serres
Envoi du Billet : Mme Janine Gailhouste

Le Billet de la Société Culturelle du Pays Castrais n'a pas de périodicité régulière. Il est adressé aux sympathisants en fonction des manifestations organisées par l'association.

Promenade dans le temps à travers les quartiers de la Cathédrale et de la Place.

Suite

III - La première cathédrale de Castres (1317-1585) et le chapitre cathédral.

En l'an 1317, le pape d'Avignon, Jean XXII, d'origine française, érigeait l'abbaye de Saint-Benoît en évêché. Par voie de conséquence, le père abbé du monastère devenait évêque, les religieux devenaient chanoines, la communauté des religieux formait le premier chapitre cathédral, l'église abbatiale passait au rang de cathédrale et les possessions de l'abbaye devenaient les biens du chapitre ou manse capitulaire.

Lorsque l'évêque possèdera avec le temps des biens propres, cet ensemble distinct formera la manse épiscopale. Bien que sur le plan hiérarchique, les chanoines soient subordonnés au prélat, chef du diocèse, le chapitre cathédral et la manse épiscopale deviendront bientôt des administrations autonomes, qui parfois, s'opposent sur le plan temporel. Il faudra alors l'intervention d'une juridiction supérieure pour trancher le différend, soit le parlement de Toulouse, soit le roi ou même le pape lui-même. De la première cathédrale de Castres, nous savons peu de choses. Cependant, l'on peut s'en faire une idée assez exacte en contemplant les ruines de la collégiale Saint-Pierre de Burlats, construite quelques années après.

En effet, vers 1150, l'art roman s'épanouissait dans le Midi de la France et les différentes écoles architecturales ne cessaient de perfectionner un style déjà parvenu à un haut degré de raffinement.

De ce premier édifice cathédral, nous savons qu'il était de plan cruciforme. Son clocher carré s'élevait sur la croisée du transept comme à Saint-Sernin de Toulouse. A cette époque la Tour Romane n'était qu'une tour de défense de l'enceinte fortifiée. A la place de la flèche pyramidale, il y avait une plate-forme qui servait d'observatoire pour le guet. Cette tour était également un poste de défense ainsi qu'en témoignent les meurtrières-archères de son étage inférieur.

L'apparition de l'art gothique dans notre contrée n'apporta guère de modifications à l'édifice roman, hormis un

magnifique portail.

L'évêque de Castres, Jean VIII d'Armagnac, qui siégea à la tête du diocèse de 1458 à 1493, fit construire un premier évêché dans la rue du Consulat et dans la rue des Capitouls. Ce fait concrétisa la séparation administrative de la manse épiscopale de celle de la manse capitulaire.

En 1563, les calvinistes abattirent les voûtes de la première cathédrale.

En 1567, de nouvelles mutilations aggravèrent les dommages, mais l'édifice disparut totalement en 1585 ainsi qu'en témoignent les Mémoires du chroniqueur protestant Gaches.

Quant au chapitre cathédral, il fut sécularisé en 1535. En effet, depuis sa fondation en 1317, les chanoines avaient conservé la règle de Saint-Benoît comme mode de vie. Ils portaient également le vêtement des Bénédictins. Par l'effet de cette sécularisation, ils devinrent des chanoines séculiers et adoptèrent le mode de vie des prêtres des paroisses tout en continuant la célébration de l'office religieux au rythme des heures de la journée, depuis matines jusqu'à complies et la lecture en commun du bréviaire dans les stalles de la cathédrale.

Lors de la destruction des anciens bâtiments de l'abbaye en 1567, les chanoines émigrèrent à Lautrec jusque vers 1598, date du retour de l'évêque dans la ville de Castres.

A ce moment-là, le chapitre alla demeurer dans le pâté de maisons bordé à l'est par la rue Saint-Benoît et au nord par la rue Beaujeu et à l'ouest par la rue Sabatier. En 1718, les chanoines résidèrent en ville dans des propriétés particulières, tandis qu'ils se réunissaient pour leur délibération dans la cathédrale actuelle au dessus de la sacristie méridionale au premier étage. La salle située au dessus de la sacristie Nord était la salle des Archives. Le chapitre cathédral de Castres fut dissous en 1790.

IV - La seconde cathédrale de Castres (1605-1710)

Henri IV promulgua en 1598 le célèbre Edit de Nantes qui accordait aux protestants le libre exercice de leur culte, des places de sûreté et des Chambres mi-parties ou Chambres de l'Edit dans le ressort de chaque Parlement.

Calendrier du mois

Lundi 5 novembre:

ATELIER PATRIMOINE

Maison des Associations 17 h 30

Jean Pierre CARMES

« A propos de l'Art Campanaire dans le Tarn »

Jeudi 8 novembre :

Poursuite du cours de Latin par M. Didier Pacaud à la Maison des Associations à 17 h 30.

Mardi 13 novembre :

CONFERENCE

17 h

**Bibliothèque Municipale
Avenue du Sidobre**

Didier Pacaud

« Les Templiers »

Voir présentation page 3

Lundi 19 novembre :

Reprise de l'atelier paléographie à la maison des Associations à 17 h 30.

Jeudi 24 novembre :

Poursuite du cours de Latin dispensé par Monsieur Didier Pacaud, toujours à 17 h 30 à la maison des associations

Dès lors, l'évêque et le Chapitre regagnèrent la ville de Castres. Mais, la première cathédrale, ancienne église abbatiale du monastère, avait été détruite à ras de sol depuis 1585.

Mgr de Fossé ordonna la construction d'une cathédrale provisoire car les ressources du diocèse étaient restreintes. Elle fut construite en 1605. Par l'étude des registres des délibérations du Chapitre (rassemblés à Albi aux Archives Départementales) nous avons pu avoir quelques éclaircissements sur cet édifice disparu. Quel était son emplacement ?

Il existe dans la rue Sabatier une impasse qui prend naissance sous un portail de l'immeuble Vivant. L'axe de l'impasse n'est autre que l'axe de l'ancienne cathédrale. Il existe d'ailleurs certains vestiges.

Une dépendance de l'ancienne boulangerie (devenue maintenant un marchand de bonbons) recelait il y a peu une chapelle à peu près intacte. Une autre chapelle se poursuit dans un garage contigu et les arcatures se prolongent dans les anciens chais de l'entreprise Mestre. Ces vestiges ne sont plus visibles extérieurement car ils sont inclus dans une propriété privée.

D'après une étude de ces vestiges, le plan d'origine de cette cathédrale se présentait sous forme d'un rectangle de 48 mètres de long sur 18 mètres de large, y compris les chapelles des bas-côtés. De ce fait, la travée du maître-autel empiétait sur la travée de l'orgue dans l'édifice actuel. Or, en 1621, les guerres de religion se rallumèrent à la suite d'un conflit entre la reine mère Marie de Médicis et le Duc de Rohan, chef du parti calviniste.

L'évêque de Castres, Mgr de Fossé ne se sentit plus en sécurité dans sa ville. Le 4 juin, malgré les communiqués rassurants de l'administration consulaire et de la Chambre de l'Edit, il quittait Castres pour la seconde fois à la tête de la minorité catholique.

Effectivement, notre ville connut les horreurs de la guerre et à nouveau la cathédrale fut mutilée. Lorsque l'évêque revint en 1630, il fallut réparer et rebâtir en partie. Le diocèse disposait encore une fois de très peu de ressources et on dut restaurer succinctement. La travée du maître-autel étant détruite, l'édifice fut reculé de dix mètres. Les travées de la nef avaient moins souffert.

Néanmoins, les offices reprirent avec une liturgie réduite. Lorsqu'en 1665 Mgr de Tuboeuf prit possession du siège épiscopal de Castres, il fut attristé de voir les bâtiments de l'évêché et de la cathédrale dans un tel état. Il commença par construire un nouvel évêché puis après maints pourparlers, il posait la première pierre de l'édifice actuel en 1678. Sa mort, survenue en 1682, interrompit les travaux.

La construction de l'Evêché et les débuts des travaux de la nouvelle cathédrale avaient à nouveau épuisé les ressources du diocèse. Il avait fallu même emprunter. Dès lors, les chanoines décidèrent de se contenter de la petite cathédrale en l'aménageant. Les travaux de la troisième cathédrale ne reprirent qu'en 1708, sous l'impulsion de Mgr de Beaujeu.

L'édifice provisoire demeura en service jusqu'en 1710. Il menaçait de s'effondrer. Avant que la nouvelle cathédrale ne soit achevée, les offices liturgiques se déroulèrent tantôt dans l'église du Couvent des Dominicains tantôt dans celle du couvent des Clarisses des Ormeaux. Ce qui restait de l'édifice tomba peu à peu en ruines. On espérait prolonger la nouvelle cathédrale jusqu'à la rue Sabatier ! Au début du XIXe siècle, des maisons furent construites de part et d'autre de l'impasse Saint-Benoît, recouvrant les vestiges du viel édifice.

Ainsi disparut la seconde cathédrale de Castres.

À suivre :

ATTENTION :

**Les conférences à la Bibliothèque Municipale ont lieu désormais le
Mardi à 17 h.**

Conférence du mardi 13 novembre 2007

à 17 h. à la Bibliothèque Municipale.

Didier PACAUD

« Les Templiers »

L'ordre du Temple est un ordre religieux et militaire fondé en 1119 en Terre Sainte après la 1ère Croisade, à l'initiative du chevalier champenois Hugues de Payns aidé de quelques preux chevaliers. Le roi de Jérusalem Baudouin II leur octroie pour installer leur siège la mosquée Al-Aqsa, où était anciennement situé le temple de Salomon, d'où leur nom. La mission initiale de l'Ordre du Temple est de défendre la chrétienté en Orient. Il bénéficie d'une indépendance totale, morale et financière par rapport aux rois ; les Templiers ont ainsi le privilège de dépendre directement du Pape !

Leur règle est rédigée par Saint Bernard, qui adapte la Règle de Saint Benoît au nouveau concept de Moine-Soldat : elle impose aux chevaliers la chasteté, la pauvreté et l'obéissance.

L'organisation, dirigée par le Grand Maître, est la suivante : les chevaliers, seuls combattants, sont recrutés dans la noblesse, leurs auxiliaires, sergents et écuyers, appartiennent à la bourgeoisie ou au peuple, les prêtres assurent le service religieux et les sacrements, enfin, des serviteurs et aides divers viennent du bas de l'échelle sociale.

Le prestige des moines-soldats au manteau blanc frappé d'une croix vermeille a été immense pendant les deux siècles qu'ont duré les Croisades : au début du XIIIe, le Temple dispose d'une force militaire impressionnante de 15000 hommes dont 1500 chevaliers, bien plus que n'importe quel roi de la chrétienté aurait pu en lever. Le Temple de Paris, véritable forteresse, devient le centre des opérations financières pour toute l'Europe Occidentale et le Maître du Temple y réside.

A partir du XIVe, les templiers se sont reconvertis de moines soldats en banquiers et ont complètement perdu de vue la reconquête des Lieux Saints de Palestine, quittés en 1291.

Après l'unanimité du XIIe suscitée par les croisades et la chrétienté conquérante, l'opinion européenne commence à s'interroger à partir de la fin du XIIIe sur la légitimité du Temple : leur inactivité, leur arrogance et leur statut "intouchable" jettent le discrédit sur eux. La méfiance du peuple est attisée par tant de richesses et par le luxe ostentatoire dans lequel vivent certains templiers : où est la foi, l'austérité et l'humilité à l'origine de l'ordre ?

Les conférences de la Société Culturelle sont gratuites et ouvertes à tous.

GENEALOGIE

EXPOSITIONS RENCONTRES ECHANGES

CONFERENCES :

La généalogie (principes et méthodes)

Lundi 5 novembre à 20 h 30 (auditorium de la MJC de Lameilhé)

Nos ancêtres face à la famine de 1693/1694

Vendredi 9 novembre à 18 h 30 (auditorium de la MJC de Lameilhé)

Les galériens protestants tarnais (XVIIe et XVIIIe S.)

Samedi 10 novembre à 14 h 30 (auditorium de la MJC de Lameilhé)

Entrée libre

27ème Salon Cartes Postales et Collections

Dimanche 25 novembre 2007

Salle Gérard Philipe

De 9 h à 18 h

Organisation du Carto-Club Tarnais

**Association de Recherches Cartusiennes d'Etude
et de Sauvegarde du Patrimoine Saïxol**

A.R.C.E.S.P.S.

Nous vous informons de la parution de la plaquette de septembre dans laquelle vous trouverez, entre autre:
« Saïx une histoire de pierres, d'eau et de chemins »
« Revenus tirés de Saïx par le chapitre St Benoît »
« Le château de Villegly »
« Le train de Saïx »
« L'église de Longuegineste » etc...

A se procurer à l'adresse suivante :

A.R.C.E.S.P.S.

**2 place Jean Jaurès 81710 Saïx
Tél : 05 63 74 73 93 ou 05 63 71 15 28**

Forum

Dimanche Musical du Forum

18 Novembre 2007

17 h 30 au Théâtre Municipal

Bertrand CHAMAYOU

Victoire de la musique 2006

Récital de Piano

Mendelssohn - Schumann

Aimé BALSSA

SE SOIGNER

à Castres, au temps des rois

Médecins, chirurgiens, apothicaires, hôpitaux castrais sous l'Ancien Régime

Un livre de 216 pages 18x24 illustré en noir et blanc, couverture quadrichromie pelliculée.
Parution : 1^{er} décembre 2007

A toutes les époques, la lutte contre la maladie et le traitement des blessures ont figuré parmi les principales préoccupations des hommes.

Un temps réservée aux religieux, la dispensation des soins est reprise au cours du Moyen Âge par des professions nouvelles : médecins, chirurgiens, apothicaires. Des hôpitaux se créent afin de secourir les plus démunis. Du Moyen Âge à la Révolution, ces professions et ces institutions s'implantent et s'organisent lentement, œuvrant dans le cadre contraignant de la médecine hippocratique. Il faut attendre le XVIII^e siècle pour voir s'amorcer un renouvellement de la pensée médicale.

Comment se soignait-on au temps des rois à Castres, ville moyenne du Languedoc ? Ce livre étudie siècle après siècle l'implantation, l'organisation, le rôle, la position sociale des professionnels de santé de cette ville. Il décrit leur pratique dans le contexte sanitaire de leur époque. Il précise les caractéristiques des hôpitaux et leur évolution au cours des temps. Il analyse les écrits de quelques praticiens locaux éclairés comme Jean Vigier, Pierre Borel, Sylvain Malzac, Jean-François Icart ou Alexis Pujol...

En annexes, sont fournis des notices biographiques relatives aux personnels de santé castrais d'Ancien Régime ainsi qu'un répertoire bibliographique de leurs oeuvres.

Prix de lancement (jusqu'au 11 décembre 2007) : 20 €

Prix public : 24 € (à partir du 12 décembre 2007)

(en cas d'envoi postal, ajouter 4 € de participation aux frais d'envoi)

Réservations / Commandes à adresser à :
Société culturelle du Pays Castrais
21 rue Guilhabert de Castres
81100 CASTRES

Chèques à libeller au nom de la Société culturelle du Pays Castrais.